



Commune des Bouchoux

## Conseil Municipal du 27 mai 2016 Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Jacques COLIN, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRENARD, Magali HENROTTE, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER, Armand PERRIER

Excusée : Émilie BLANC avec pouvoir à magali HENROTTE

Secrétaire de séance : Jacques COLIN

Présence de Patricia MURTIN

Ouverture de séance à 20h20

### Approbation du Procès-verbal de la réunion du 27 mai 2016

Le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2016 est approuvé, sans remarque, à l'unanimité des présents.

### 1 – Budget 2016

#### - Situation comptable et financière

A ce jour, le solde de trésorerie s'élève à 76 339 €, incluant les ventes des parcelles du lotissement. Si on prend en compte tous les investissements prévus au budget et si toutes les recettes prévues sont versées, le solde de la trésorerie prévisible en fin d'année civile, serait de 23 928 €.

Il apparaît donc que les finances de la commune sont saines et qu'il n'y a pas besoin d'utiliser la ligne de trésorerie.

#### - Décision modificative n°1 Budget Lotissement

Afin de pouvoir rétrocéder le réseau d'eau du lotissement, il était nécessaire de faire des essais de pression et des analyses qui n'étaient pas prévues au budget lotissement. Essais et analyses faites par Jura Granulats. Afin de régler les factures, il convient d'ouvrir un crédit de 600 € au compte 6045.

Après délibération, le conseil accepte cette décision modificative n°1 au budget lotissement à l'unanimité des présents et pouvoir.

### 2 – Réforme de la défense extérieure contre l'incendie

Actuellement, les 21 poteaux incendie de la commune sont contrôlés tous les 2 ans par les pompiers gratuitement. Cette prestation va devenir payante à partir du prochain contrôle qui aura lieu dans 2 ans. Le Service départemental d'Incendie et de Secours du Jura propose une convention pour les contrôles à 30 € par poteau. Pour la même prestation, la SDEI a fait une proposition à 60 € par poteau.

Après délibération et vote, la commune décide, à l'unanimité des présents et pouvoir, d'accepter la convention proposée par le Service départemental d'Incendie et de Secours du Jura relative au contrôle hydraulique des points d'eau incendie (PEI) sous pression et autorise le maire à signer cette convention.

### 3 – Demande d'aide pour voyage scolaire

Une demande d'aide a été faite par une famille pour la participation de son enfant à un voyage scolaire en Allemagne. Cette aide ne peut plus être versée à l'établissement scolaire.

Il est proposé d'attribuer une aide forfaitaire de 20 € par enfant scolarisé en collège ou lycée dont le voyage aura un coût pour la famille supérieur à 100 €.

L'aide sera soumise à la fourniture d'une attestation de participation et de financement établie par l'établissement scolaire. Les familles devront en faire la demande par écrit en fournissant les justificatifs.

Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité des présents et une abstention (Emilie Blanc) d'accepter cette proposition.

#### **4 – Communes nouvelles**

Un point est fait sur les réunions ayant eu lieu entre les communes de Bellecombe, Les Bouchoux, Lajoux, Les Molunes, Les Moussières, La Pesse et Septmoncel et la réunion publique qui a eu lieu à Villard saint Sauveur avec les communes de Coiserette, Coyrière et Villard Saint Sauveur.

Aucune décision n'est encore prise et le travail de réflexion se poursuit.

#### **5 – Compteurs Linky**

Un point est fait sur le dossier des compteurs Linky.

Suite aux observations de la sous-préfecture, le conseil décide, à l'unanimité des présents et pouvoir, de retirer la délibération prise le 11 mars 2016 et de reprendre une nouvelle délibération s'opposant à l'installation de compteurs communicants. Par la même délibération, il exige que le SIDEC prenne acte de la décision de la commune, il lui demande de se positionner sur ce sujet en étudiant les possibilités juridiques lui permettant de faire prendre en compte par Enedis les refus des communes. Le conseil demande au Sidec de signifier à Enedis ce refus de la commune. Il lui demande également de s'adresser aux autorités françaises pour que soit étudiée la possibilité, pour les communes qui en font la demande, de ne pas se voir imposer les compteurs communicants.

Parallèlement, le conseil donne pouvoir au maire pour demander à l'assureur de la commune, à Enedis et au SIDEC de fournir une attestation d'assurance mentionnant la prise en charge des accidents matériels et risques sanitaires provoqués par les compteurs communicants et les champs électromagnétiques.

#### **6 – Bilan du travail des commissions et délégations**

*Voirie* : Les devis et courriers sont en cours de finalisation. Des renvois d'eau sont en cours de nettoyage par l'agent communal.

*Jeunesse* : Le conseil municipal des jeunes est très actif (nettoyage du village, opération livres sur le marché, un tee-shirt un crayon, projet avec les orgues de barbarie, diffusion des matchs de foot de l'euro salle de justice ...)

*Sivos* : Le nombre d'élèves est stable. Isabelle Kolly revient en poste aux Bouchoux et l'équipe ne change pas à La Pesse.

*Juraweb* viendra tourner le reportage sur la commune en partant du marché le dimanche 3 juillet.

*Agriculture* : On rappelle que les terrains laissés libres à La Dévia par M et Mme Royet sont toujours disponibles. Les agriculteurs intéressés sont priés de se faire connaître en mairie.

*Forêt* : les bois de 2 parcelles du Cernétrou ont été vendus pour 21 928 €. Par contre, cette année, l'ONF a décidé, sans demander l'avis de la commune, de mettre la vente en Franche Comté alors qu'avant elle se faisait, auparavant, sur Rhône Alpes. Un courrier sera fait à l'ONF pour demander que les années prochaines la vente de bois de la commune soit proposée en Rhône Alpes.

*Bâtiments* : Les logements ne sont pas restés vacants longtemps. La commission et le conseil remercient et félicitent Michel Rouan et Patrick Clément pour le bon travail dans le logement de la Poste.

*PNR* : Patrick Abraham a fait part au parc de son étonnement de ne pas avoir plus d'informations sur le travail fait par la commission agricole dont il fait partie. Il apparaît qu'il en est de même pour la CCHJSC, les commissions ne fonctionnent pas ou trop peu.

*CCHJSC* : Le conseil communautaire aura lieu aux Bouchoux le mercredi 6 juillet à 19h.

### **Informations diverses**

- Les rapports annuels du CNAS et du SYDOM sont consultables en mairie
- Le conseil départemental a envoyé un courrier informant de la suppression du bibliobus. Par ailleurs, un collectif SOS Bibliobus s'est créé proposant la signature d'une pétition pour demander son maintien.
- Congés de Patricia Murtin du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet au et du 15 juillet au 5 août.  
Le secrétariat sera fermé sur ces 2 périodes.
- Congés de Michel Rouan du 22 juillet au 29 août

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 29 juillet à 20h00

La séance est close à 23h30

I.HEURTIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'I. HEURTIER', with a stylized flourish at the end.